



Rete europea degli Enti Locali per la pace in Medio Oriente
Network of European Local Authorities for peace in the Middle East
Réseau des collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient
Red Europea de las Autoridades Locales por la paz en Oriente Medio
Netzwerk von europäischen lokalen Behörden für den Frieden im Nahen Osten

Rencontre de Venise Ile de San Servolo, 11-13 février 2005

Document final

Le Réseau des collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient (COEPPPO) s'est réuni à Venise les 11-13 février 2005 à l'invitation conjointe de la Municipalité de Venise, de la Province de Venise et de la Coordination italienne des collectivités pour la paix et les droits de l'homme (Coordinamento nazionale degli Enti locali per la pace e i diritti umani).

A l'issue de leurs travaux, ils se sont entendus sur les conclusions suivantes.

1. Considérations générales sur la situation au Proche-Orient

Après plusieurs années d'impasse et de souffrances, un espoir de paix renaît avec le réchauffement des relations entre l'Etat israélien et l'Autorité nationale palestinienne, rapprochement dont le réseau COEPPPO ne peut que se féliciter.

Cette situation ne doit cependant pas faire perdre de vue la situation catastrophique dans laquelle se situent - quand bien même à des degrés divers - les collectivités palestiniennes et israéliennes. Leur situation s'est en effet largement dégradée ces dernières années.

Les collectivités palestiniennes sont exsangues et leur population dans une situation d'extrême pauvreté. L'Association des pouvoirs locaux palestiniens (APLA) n'a pas les moyens de fonctionner, ne serait-ce qu'en raison des obstacles régulièrement imposés à la libre circulation.

Si leur niveau de développement n'est évidemment pas comparable, les collectivités israéliennes se trouvent néanmoins elles-mêmes dans une situation très difficile. Certaines villes, par exemple, n'ont plus les moyens de rémunérer leurs fonctionnaires.

Si une meilleure entente devait effectivement s'instaurer entre dirigeants palestiniens et israéliens, les perspectives de paix doivent rapidement se traduire par des avancées concrètes sur le plan local.

Etant donné leur degré de proximité avec les citoyens, les collectivités israéliennes et palestiniennes, avec le soutien des collectivités européennes, doivent donc voir

leur rôle pleinement reconnu dans la construction de la paix. Des améliorations concrètes doivent en effet rapidement intervenir dans la vie quotidienne des citoyens et une attention particulière doit être portée au rapprochement entre citoyens israéliens et palestiniens.

2. Engagements généraux du réseau COEPPO

Depuis sa création en 2002-03, le réseau COEPPO a pris un certain nombre d'initiatives visant

1. la mobilisation des collectivités européennes sur la question de la paix au Proche-Orient
2. le rapprochement entre collectivités israéliennes et palestiniennes
3. la sensibilisation des autorités nationales et européennes à la nécessité d'un engagement plus actif de leur part dans la résolution du conflit entre Palestiniens et Israéliens
4. la mise en place d'actions de coopération décentralisée entre collectivités européennes, israéliennes et palestiniennes.
5. le renforcement de leur capacité à travailler au niveau européen, en tant qu'Européens. Ils travaillent ainsi à la mise au point d'un plan d'action commun et à forger une opinion publique européenne sur la question du Proche-Orient.

On retiendra notamment les actions suivantes, à la suite de l'acte fondateur que constitua la conférence de Dunkerque (France) de novembre 2002 :

- septembre 2003 : présentation du réseau COEPPO aux institutions européennes (Commission et Parlement) et au siège bruxellois des Nations unies.
- mai 2004 : lors du congrès fondateur de Cités et gouvernements locaux unis, à Paris, est organisé un débat à l'initiative du réseau sur la diplomatie des villes (participation de ULAI, de l'APLA, etc.)
- octobre 2004 : sur proposition de membres de COEPPO, acceptation par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) de créer une commission interrégionale Méditerranée et une commission sur la diplomatie des villes et la coopération décentralisée.
- juillet 2004 : mission européenne du réseau COEPPO en Israël et en Palestine
- décembre 2004 : participation de membres de COEPPO à la Conférence internationale des maires pour la paix, à Lyon (France)
- fin 2004 - premier semestre 2005 : missions COEPPO d'observateurs des élections municipales en Palestine
- janvier 2005 : présentation d'un projet COEPPO dans le cadre du programme européen "Partenariat UE pour la paix" (initiative conjointe Fons català - FAMSI - CUF - Coordinamento Italiano Enti locali per la pace e i diritti umani)

Compte-tenu (a) de la nouvelle fenêtre d'opportunité créée par le récent rapprochement entre dirigeants israéliens et palestiniens et (b) de la nécessité pour les collectivités de soutenir et d'être associées à cet effort, **les membres du réseau COEPPO affirment leur volonté d'intensifier leurs activités, jugeant que leur rôle dans la mise en place d'une paix durable au Proche-Orient est plus important que jamais.**

Ils s'engagent dès lors à intensifier et à coordonner :

- la mobilisation des collectivités européennes sur la question du Proche-Orient, y compris dans d'autres pays européens (notamment au nord et parmi les nouveaux pays-membres de l'Union européenne)

- les relations avec ULAI et APLA (particulièrement dans le cadre des élections municipales en cours en Palestine)
- leurs rapports avec Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
- la sensibilisation des Etats membres et de leur gouvernement, des institutions européennes ainsi que les citoyens européens à leurs objectifs et leurs actions
- les programmes de coopération décentralisée euro-palestiniens, euro-israéliens et euro-israélo-palestiniens.

Ils adoptent dès lors le programme de travail suivant.

3. Programme de travail 2005

A. Grands rendez-vous de 2005

Trois temps forts marqueront la vie du réseau COEPPO en 2005. Ils s'articulent selon la logique suivante :

1. Conférence de La Haye (31 mai – 2 juin): l'association des municipalités néerlandaises (VNG) organisera les 31 mai-2 juin prochains une conférence à La Haye dont les acteurs principaux seront les représentants de collectivités israéliennes et palestiniennes. Seront présents à leurs côtés des représentants de collectivités européennes et de la communauté internationale afin de faire émerger des projets de coopération décentralisée trilatéraux (euro-palestino-israéliens).
2. Conférence de Cordoue (septembre-octobre) : à l'initiative de COEPPO, avec le soutien du gouvernement espagnol, cette rencontre vise à inciter les collectivités européennes, les Etats-membres ainsi que les institutions européennes à intensifier leur engagement dans la construction de la paix à partir des citoyens. Elle vise notamment à élargir le mouvement des collectivités européennes en faveur de la paix au Proche-Orient.
3. Rendez-vous de Barcelone (novembre) : le maire de Barcelone a accepté que se tienne, à Barcelone, une manifestation faisant suite à la Conférence internationale des maires pour la paix au Proche-Orient de Lyon (du 6 décembre 2004). Cette manifestation aurait lieu en marge de la conférence intergouvernementale Euro-Méditerranée "Barcelone + 10" programmée fin novembre.

Les contenus de ces rendez-vous évolueront en fonction de l'évolution de la situation au Proche-Orient.

Ces trois initiatives reçoivent le soutien de Cités et gouvernements locaux unis.

1. Conférence de La Haye (Pays-Bas)

Le réseau COEPPO répond très favorablement à l'offre d'association formulée par l'Association des communes néerlandaises (VNG) dans l'organisation d'une conférence les 31 mai - 2 juin, à La Haye (Pays-Bas).

Dans le sillage du rapprochement entre l'Association des pouvoirs locaux palestiniens (APLA) et l'Union des pouvoirs locaux d'Israël (ULAI) initié par VNG en 2002, cette conférence réunira collectivités israéliennes et palestiniennes en présence de représentants de collectivités européennes, d'institutions nationales, européennes et internationales. Elle vise à

- lancer un programme conjoint de coopérations trilatérales pouvant promouvoir la paix dans la région
- accroître le soutien international et mobiliser davantage de partenaires internationaux afin de mettre en place rapidement ces coopérations trilatérales
- adopter une déclaration et des propositions pour une paix durable au Proche-Orient et affirmant le rôle central de la coopération triangulaire.

L'événement sera faiblement médiatisé, à la demande des Israéliens et Palestiniens.

VNG contactera les réseaux nationaux de collectivités ainsi que les membres de COEPPPO afin que ces derniers proposent des noms de collectivités engagées au Proche-Orient ainsi que des projets exemplaires de coopération triangulaire. Le réseau COEPPPO participera à la réalisation des actions décidées à La Haye.

2. Conférence de Cordoue (Espagne)

Prenant acte de la proposition de la Province de Cordoue et du Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient confirme sa décision d'organiser, à Cordoue, ville-symbole de coexistence pacifique, une "Conférence européenne pour des collectivités pour la paix au Proche-Orient".

La Conférence aura lieu en septembre-octobre 2005. Le comité organisateur de la Conférence sera composé du réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient, de la Province de Cordoue, de FAMSI, du Fonds català et de la Confédération espagnole des fonds de solidarité et de coopération. Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) soutiendra ce comité d'organisation.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, a assuré le soutien du gouvernement espagnol à cette conférence.

La Conférence de Cordoue se fixe les objectifs suivants :

1. Réunir l'ensemble des collectivités européennes déjà engagées dans des actions de promotion de la paix au Proche-Orient et favoriser l'engagement des collectivités qui ne sont pas encore impliquées.
2. Renforcer la collaboration entre collectivités européennes afin de développer les programmes de coopération décentralisée et les projets de paix au Proche-Orient.
3. Renforcer l'engagement de l'Union Européenne, des gouvernements européens et des Nations unies en faveur de la paix au Proche-Orient, afin de répondre aux préoccupations et attentes des citoyens et des collectivités.
4. Renforcer et étendre le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient en renforçant sa capacité de travail commun, tant sur le plan opérationnel que politique.

Seront conviés à la Conférence des représentants de l'Association des pouvoirs locaux palestiniens (APLA) et de l'Union des pouvoirs locaux d'Israël (ULAI).

Un rétroplanning ainsi qu'un répartiteur des tâches devront être immédiatement adoptés, étant donné l'importance qui veut être donnée à l'événement. Une fois la date fixée, une première annonce devra être envoyée (dès ces prochaines semaines).

Il faudra notamment veiller à :

- Contacter un maximum de villes en Europe
- Développer des relations avec les institutions nationales et européennes afin de les associer à la démarche
- Identifier les projets les plus concrets et intéressants et les faire partager.

3. Rendez-vous de Barcelone

A l'issue de la Conférence internationale des maires pour la paix au Proche-Orient, organisée à Lyon le 6 décembre 2004, a été exprimé le souhait d'organiser une suite à cette rencontre. Celle-ci pourrait se tenir à Barcelone, en marge de la conférence "Barcelone + 10", qui, pour les Etats de l'Union européenne, aura lieu les 27-29 novembre 2005. Elle pourrait être l'événement conclusif des différentes mobilisations du réseau COEPPO qui auront eu lieu en 2005.

B. Rapprochement COEPPO - CGLU

Le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient rappelle sa volonté déjà exprimée à Paris en mai 2004 d'établir un rapport permanent avec la nouvelle organisation mondiale "Cités et gouvernements locaux unis" (CGLU) et ce, afin de renforcer l'engagement et la coordination des actions des collectivités.

Le réseau des Collectivités européennes pour la paix au Proche-Orient accueille avec satisfaction l'invitation de Cités et gouvernement locaux unis à intégrer ses activités et celles d'autres partenaires au sein des commission "Diplomatie des villes et coopération décentralisée" et "Méditerranée", dont elle pourrait constituer l'une des composantes.

CGLU répond favorablement à la demande du réseau d'accueillir, d'ici le mois d'avril, une réunion au siège de CGLU, à Barcelone, afin de réfléchir sur les possibilités d'intégration de ses travaux dans le cadre de la commission "Diplomatie des villes et coopération décentralisée".

C. Soutien à la démocratie municipale en Palestine

Les membres de COEPPO s'entendent sur l'envoi d'une mission européenne pour l'observation des élections municipales en Palestine programmées le 28 avril prochain. Cités Unies France coordonnera cette mission, avec le soutien des coordinations nationales. Un courrier sera adressé par le réseau COEPPO à Jamal Shobaki, Ministre des Collectivités locales, ainsi qu'au Président de l'APLA, pour leur faire part de cette proposition. Pour sa part, Cités et gouvernements locaux unis enverra également une lettre au Ministre palestinien des collectivités locales afin de l'informer que le réseau COEPPO est mandaté par CGLU pour remplir un rôle d'observateur.

Soulignons que la participation d'élus locaux à ces missions permet de sensibiliser les collectivités sur la situation au Proche-Orient ; les retombées médiatiques sont en outre généralement très importantes.

Compte tenu du changement des équipes municipales en Palestine, il est urgent que le réseau COEPPO se rapproche des nouveaux dirigeants municipaux palestiniens afin de

- leur faire part de sa volonté de poursuivre et intensifier la coopération engagée ces dernières années
- sonder leurs intentions.

Des contacts seront établis avec la nouvelle direction de l'APLA. Les collectivités européennes sont par ailleurs invitées à établir des relations avec les nouvelles équipes dirigeantes de leur ville partenaire, et ce, quelle que soit leur couleur politique.

D. Organisation du réseau

Le réseau est une "fédération d'initiatives et d'organisations" et entend le demeurer. Son existence repose sur l'activité partagée de ses membres, l'échange permanent d'informations, une communication et le montage d'opérations communes.

Il apparaît cependant que la seule mobilisation des bonnes volontés ne suffit plus. Il s'avère en effet nécessaire de renforcer :

- la capacité à échanger de l'information entre membres du réseau et ce, de manière permanente
- la communication externe et interne sur les activités du réseau (brochures, rapport sur les activités, alimentation du site internet...)
- la capacité d'organisation d'opérations communes.

Le réseau décide donc d'employer deux personnes de manière permanente dès 2005 :

- une personne chargée du secrétariat du réseau, de la communication et de l'information
- une personne chargée de la réalisation de la conférence de Cordoue.

Aussi, il est proposé que

- Cités Unies France mette à disposition du réseau COEPPO un chargé de mission à mi-temps ; les implications financières d'une telle mise à disposition doivent être étudiées ;
- FAMSÍ, Fons Català et la Province de Cordoue s'engagent à employer un chargé de mission afin de préparer la conférence de Cordoue.

E. Projets présentés dans le cadre du programme européen "Partenariat EU pour la paix"

Les membres du réseau s'engagent à coopérer entre eux et avec leurs partenaires afin de développer une réelle complémentarité et des synergies entre leurs projets de coopération au Proche-Orient élaborés dans le cadre du programme européen "Partenariat pour la paix".

4. Liste des personnes présentes à Venise

- ▶ ALBANIR Josè Antonio, Deputy of the Province of Cordoba (Spain)
- ▶ BASAGLIA Alberta, Officer in charge of Peace Office, Municipality of Venice
- ▶ BENUCCI Gianna, Officer, Municipality of Padova
- ▶ BOTTIGLIERI Maria, Manager of International Cooperation and Peace Division, Municipality of Turin
- ▶ BOUSSRAOUI Mohamed, Executive Officer- United Cities and Local Governments
- ▶ BUTTIGNON Silvano, Councillor in charge for Peace, Province of Gorizia
- ▶ CACCIARI Paolo, Councillor in charge for Peace and Environment, Municipality of Venice
- ▶ COOREN Bruno, Coordinator, International Relations Division, Greater Dunkirk District Council / Dunkerque (France)
- ▶ CORTÈS Jordi- Project manager for International Cooperation and Solidarity - Municipality of Barcelona (Spain)
- ▶ CRÉVOLA Delphine, Project Manager, United Cities France
- ▶ DANE0 Edoardo, Director, Coordination of Municipalities for Peace of the province of Turin
- ▶ DEHAIS Fabienne, Project Manager, Department of International Affairs, Municipality of Lyon (France)
- ▶ FERRERO Angelo, President, Coordination of Municipalities for Peace of the province of Turin
- ▶ GASPARRI Bernardino, Member of City Council, Municipality of Rome
- ▶ GIOVETTI Simone, Executive Officer, United Cities France
- ▶ LOTTI Flavio, Director Italian Coordination of Local Authorities for Peace and Human Rights (Italy)
- ▶ LUCCIO Vittore, Officer, Province of Rome
- ▶ MARINI Stefano, Deputy President, Italian Coordination of Local Authorities for Peace and Human Rights (Italy)
- ▶ MARTIN LOPEZ Miguel Angel, Head of International Cooperation for Development, Province of Cordoba (Spain)
- ▶ NICOLET Claude, President, French Network for Decentralized Co-operation with Palestine / RCDP (France)
- ▶ POLETTI Adriano, Mayor, Comune di Agrate Brianza (Italy)
- ▶ PRIETO Miguel Angel, Catalan Fund for Cooperation and Development (Catalonia, Spain)
- ▶ REDA Alessandro, Officer, Province of Milan
- ▶ SCENZA Ernesto, Peace Delegate of the Province of Salerno (Italy)
- ▶ SIZOO Alexandra, Project officer, VNG international (The Netherlands)
- ▶ TAMIAZZO Paolo, Councillor in charge for Peace and Solidarity, Municipality of Abano Terme (Italy)

- ▶ WILLEMSEN Edwin, Project manager for Middle East and Asia, VNG international (The Netherlands)
 - ▶ ZANUTEL Rita, Councillor in charge of Peace and International Cooperation - Province of Venice
 - ▶ ZURITA CONTRERAS Antonio C., General Director, Andalusia Fund of Municipalities for International Solidarity / FAMSI (Spain)
-

- ▶ Pour tout renseignement complémentaire sur le réseau COEPPO :

www.paxurbs.com

- ▶ Points de contact nationaux COEPPO :

Italia :

Coordinamento Nazionale Enti Locali per la pace e i diritti umani (Perugia)
info@entilocalipace.it

España :

Fondo Andaluz de Municipios para la solidaridad internacional (Cordoba)
info@andaluciasolidaria.org

France :

Cités Unies France (Paris)
d.crevola@cites-unies-france.org

Belgique :

Centre National De Coopération au Développement (Bruxelles)
marijke.vanderschelden@skynet.be